



Prévention des actes de piraterie et des attaques à main armée

OBJECTIF : préparer un navire face à la menace de piraterie maritime.



Compétences développées

- Connaître le mode opératoire des pirates, les armes utilisées et leur puissance ;
- Savoir évaluer les risques d'un navire ;
- Mettre en place un dispositif matériel pour ralentir, voire interdire la montée à bord des pirates ;
- Organiser et mettre en action un dispositif de protection de l'équipage lors d'une attaque ;
- Comment réagir lorsque des pirates sont à bord ou lorsque le navire et les marins sont pris en otage ;
- Connaître, alerter et rendre compte aux organismes dédiés à la protection des navires marchands présents dans la zone.



Références

OMI—Model course 3.23 : Action to be taken to prevent acts of piracy and armed robbery.



Contenu

- Rappel historique sur la lutte contre la piraterie maritime ;
- Mode opératoire des pirates ;
- Cadre juridique et légitime défense ;
- Circulaires OMI ;
- Étude sur l'évaluation des risques d'un navire ;
- Organisation de la protection à bord (BMP4) ;
- Moyens de communication et d'alerte ;
- Étude d'un cas concret.

Formation en présentiel

DURÉE : 1 jour (7h)

LANGUE : français ou anglais

LIEU : dans nos locaux de Brest ou Toulon et dans toute ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 80 % - pratique 20 %

ÉVALUATION : quizz de fin de session

PRÉREQUIS : numéro de marin

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français

PRIX : 350 € en inter-entreprise